

FLASH SPECIAL COVID-19 n°37

19 mai 2020 - Les dernières informations

L'URIOPSS et l'UNIOPSS vous informent
COVID-19 >>> www.uriopss-bfc.fr

Nous sommes à votre écoute pour faire remonter vos questionnements, vos difficultés :
Recueil de vos préoccupations >>> Questionnaire

NOUS CONTACTER

Catherine SERRE, Directrice régionale

c.serre@uriopss-bfc.fr - 06 23 07 40 76 (en cas d'urgence)

contact@uriopss-bfc.fr

MEDICO SOCIAL



Liste et cartographie des Laboratoires Biologie Médicale BFC (publics et privés) ouverts au public pour réalisation des prélèvements Covid19 (mise à jour du 15.05.20)

Veuillez trouver ci-joint :

- [La carte actualisée au 15 mai 2020 des laboratoires](#) (publics et privés) ouverts au public pour la réalisation des prélèvements Covid19 .
- [L'annuaire des laboratoires dûment remis à jour.](#)

Nous attirons votre attention sur le fait que cette carte est bien évidemment évolutive.



[covid-19] Mesures complémentaires déconfinement secteur PH

Dans la continuité des premières mesures annoncées par le Secrétariat d'Etat, de nouvelles dispositions viennent adaptées les réponses aux situations de handicap. Elles ont été publiées dans un communiqué de presse le vendredi 15 mai. Ces dispositions sont les suivantes :

- Les déplacements à plus de 100 km sont autorisés pour le répit ou l'accompagnement des personnes handicapées
- La dérogation au port du masque est possible, dans les cas où celui-ci est obligatoire, comme par exemple dans les transports, pour les personnes dont le handicap le rend difficilement supportable. Il sera néanmoins nécessaire pour les personnes de se munir d'un certificat médical justifiant de cette impossibilité.

Des communications accessibles sont mises à disposition des personnes, en particulier en FALC, avec une rubrique dédiée sur www.handicap.gouv.fr.

Par ailleurs, des précisions sont également apportées sur l'organisation de la continuité ou de la reprise des soins et sur l'organisation de la reprise de la scolarisation.

Concernant l'organisation des internats, les visites sont désormais possibles selon mais selon des conditions strictement encadrées et en fonction du cadre posé par le directeur d'établissement après échange avec le conseil de la vie sociale et tenant compte de la situation sanitaire du département. Les retours en famille le week-end sont progressivement autorisés, dans le strict respect des consignes sanitaires et après échange avec la famille.

Il est à noter aussi qu'afin de prévenir les pertes de chances, le forfait "bilan et intervention précoces" peut être prolongé au-delà des 12 mois, de la durée correspondant à celle de l'arrêt des accompagnements pendant le confinement.

Enfin, pour soutenir la mise en œuvre de la stratégie de déconfinement progressive des enfants et adultes en situation de handicap dans le respect de leurs choix, soutenir leurs familles, et préparer la rentrée scolaire, 150 millions d'euros seront mobilisés et délégués aux Agences régionales de santé (ARS) pour personnaliser au plus près les solutions d'accompagnement et de répit.

L'Uniopss s'étonne que ce CP précise que "La reprise des soins s'accompagnera de la reprise des aides à domicile" alors même que l'activité des SAAD a perduré depuis le début de la crise. Par ailleurs, l'Uniopss aurait souhaité que les déplacements à plus de 100km soient élargis à l'ensemble du secteur de l'autonomie.

>>> [Communiqué de presse du 15 mai 2020](#)



Information Nationale Réunion de la réunion UNIOPSS / Délégation ministérielle à la santé mentale et à la psychiatrie

>>> [Compte-rendu de la réunion](#) de ce matin avec le Pr Bellivier, Délégué ministériel à la santé mentale et à la psychiatrie.



Information Nationale COVID-19 - DGOS- Doctrine "déconfinement" formations non médicales 12 mai 2020

>>> [Doctrine «déconfinement »](#) des formations non médicales émanant de la DGOS dans le cadre de l'épidémie de COVID-19



Information Nationale FAQ n° 4 Foire Aux Questions pour les étudiants non médicaux

>>> [FAQ de la DGOS concernant les formations non médicales.](#)

VIE ASSOCIATIVE



Information Nationale Subvention pour les TPE et PME DE moins de 50 salariés

L'assurance maladie propose à partir du lundi 18 mai, [une subvention](#) pour aider les TPE et PME de moins de 50 salariés à financer **la mise en place de protection contre le Covid-19 au travail.**

Cette subvention « Prévention Covid » permet de financer, jusqu'à 50 % de la dépense engagée par la TPE / PME pour du matériel destiné à isoler le poste de travail de salariés exposés au risque sanitaire, faire respecter les distances entre collaborateurs et / ou publics accueillis...

L'octroi de cette subvention est conditionné à un montant minimum d'investissement de 1 000 € HT pour une entreprise avec salariés. Le montant de la subvention accordée est plafonné à 5 000 €.

Elle concerne les achats ou locations de matériel effectués entre le 14 mars dernier et le 31 juillet prochain.

La demande peut être faite en ligne sur [le site ameli.fr/entreprise](http://le.site.ameli.fr/entreprise). Les pièces sont à adresser par l'entreprise à leur caisse de rattachement jusqu'au 31 décembre 2020.

INITIATIVES - SOLIDARITE



FONDATION ARC EN CIEL

Gestionnaire d'établissements de soins, d'accueil et de service à la personne en Bourgogne - Franche-Comté, la Fondation Arc-en-Ciel accueille plus de 6500 personnes par an fragilisées par la maladie, le handicap ou le grand âge.

Découvrez leur nouveau site internet : <https://www.fondation-arcenciel.fr/>

[**A lire dans la Presse**] : le 15 mai, la [Fondation Arc-en-Ciel](#) est en première page du journal de l'Est Républicain, pour présenter le travail réalisé par l'équipe du Centre de Médecine Physique et de Réadaptation Bretegnier à Héricourt (70) dans la prise en charge de patients Post-Covid.

Le 25 mai, le CMPR Bretegnier ouvrira un Hôpital de Jour dédié aux patients Post-Covid.

>>> [Découvrez les sur Facebook](#)

#STOPCOVID // Toute l'équipe et les résidents de La Maison Blanche vous invitent à danser le Mambo avec eux afin de faire renaître l'ESPOIR :

Dansons le MAMBO pour retrouver l'ESPOIR : [Vidéo Youtube](#)



Pour rappel, une page de notre site web, quotidiennement mise à jour, compile **les recommandations et informations régionales nationales relatives au Covid-19** à destination du secteur associatif.

>>> **[ACCEDER A CES INFORMATIONS](#)** >>>

Retrouvez les trois dernières newsletters de l'URIOPSS BFC : « [NL Flash spécial COVID-19](#) »

- [URIOPSS – Flash special COVID-19 n° 36](#)
- [URIOPSS – Flash special COVID-19 n° 35](#)
- [URIOPSS - Flash special COVID-19 n°34](#)
- [URIOPSS - Flash special COVID-19 n° 33](#)

- [URIOPSS - Flash special COVID-19 n° 32](#) (Numéro spécial Gestion-Tarifcation)
- [URIOPSS - Flash special COVID-19 n° 31](#) (Numéro spécial Déconfinement)
- [URIOPSS - Flash special COVID-19 n° 30](#) (Numéro spécial Droit Social)

>>> [Abonnez-vous à la newsletter quotidienne de l'Uniopss](#) >>>
pour accéder aux dernières informations nationales et aux informations du Réseau

RETROUVER TOUTES CES INFORMATIONS SUR : www.uriopss-bfc.fr

SUIVEZ-NOUS



URIOPSS BFC

6 bis rue Pierre Curie - 21000 DIJON - 03 80 68 47 20 - contact@uriopss-bfc.fr - www.uriopss-bfc.fr